



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21/12/2012

Objet de la réunion :

INSCRIPTION AU TOURNOI DE PAQUES DU SC GRAND FORT PHILIPPE (59)

Familles présentes :

<i>FC BOOS 1</i>		
BEUGNET	BURETTE	ELUECQUE
FAUTRE	LE GOAZIOU	LECOMTE
LEPRETRE	LEVESQUE	

<i>FC BOOS 2</i>		
AROULT	BARBIER	EGBLOMASSE
ELIOT	JARDIN	LEROY
MALANDA	MALLEGOL	PERICA

Familles absentes :

MIGNON, représentée par la famille ELUECQUE
NSABIMANA contactée par téléphone par S. LEPRETRE
HENRY, représentée par S. PERICA

Déroulement de la réunion :

18H40, début de la réunion. Le déroulement du week-end de Pâques du 30/03 au 01/04/2013 est retracé conformément au programme distribué (Annexe 1).

Lors de la discussion, il est précisé que pour le départ, un rendez-vous sera fixé au stade pour que tout le monde parte en même temps, mais que chacun voyagera à sa convenance pour se retrouver au centre social de Grand Fort Philippe en fin d'après-midi. S. PERICA fournira en temps et en heure, l'adresse exacte et les coordonnées GPS du point d'arrivée. La solution d'utiliser un bus n'est pas retenue.

Une modification au programme est signalée, le centre social de Grand Fort Philippe organisera, le samedi soir pour les joueurs, un buffet froid suivi d'une soirée musicale avec les joueurs de l'équipe de Grand Fort Philippe. Une adhésion de dix euros par enfant est demandée par le centre social. Elle couvrira, pour les enfants uniquement, la soirée et le repas du samedi soir, les deux petits-déjeuner et le couchage pour les deux nuits. Il est demandé aux parents de prévoir des sacs de couchage, ainsi que des affaires de toilette et de recharge. Les sacs de football resteront dans les locaux du stade.

Un devis de logement est présenté, le prix d'une chambre d'hôtel est de cinquante euros par nuit, celui du petit-déjeuner est de sept euros cinquante. S. PERICA précise qu'il part le lendemain dans la ville de Grand Fort Philippe afin de réserver les chambres d'hôtel et les repas du soir sur place.

Afin d'avoir des chiffres exacts, les familles sont interrogées une à une sur le nombre de chambres et de repas dont elles ont besoin et sont prélevées de vingt-cinq euros d'acompte afin



de pouvoir bloquer les réservations. Seules les familles LECOMTE et NSABIMANA ne règlent pas et précisent qu'elles le feront dès le prochain entraînement, à savoir le 8 janvier 2013.

Messieurs HENRY Loïc, LEROY Régis, LEPRETRE Sébastien et PERICA Sébastien logeront au centre social en tant que responsables des enfants.

Tableau récapitulatif des besoins :

FAMILLES	CHAMBRES SAMEDI	CHAMBRES DIMANCHE	REPAS SAMEDI	REPAS DIMANCHE	ACOMPTE
AROULT	2	1	4 adultes 1 enfant	2 adultes 1 enfant	25 €
BARBIER	-	-	1 adulte -	1 adulte 1 enfant	25 €
EGBLOMASSE	1	1	2 adultes -	2 adultes 1 enfant	25 €
ELIOT	1	1	1 adulte -	1 adulte 1 enfant	25 €
HENRY	-	-	1 adulte -	1 adulte 1 enfant	25 €
JARDIN	-	-	2 adultes -	2 adultes 2 enfants	25 €
LEROY	-	-	1 adulte -	1 adulte 1 enfant	25 €
MALANDA	1	1	2 adultes -	2 adultes 1 enfant	25 €
MALLEGOL	1	1	2 adultes -	2 adultes 2 enfants	25 €
PERICA	-	-	6 adultes -	2 adultes 1 enfant	25 €
BEUGNET	1	1	2 adultes -	2 adultes 1 enfant	25 €
BURETTE	1	1	2 adultes -	2 adultes 2 enfants	25 €
ELUECQUE	-	-	- -	- -	25 €
FAUTRE	1	1	2 adultes -	2 adultes 2 enfants	25 €
LE GOAZIOU	1	1	2 adultes -	2 adultes 1 enfant	25 €
LECOMTE	1	1	2 adultes -	2 adultes 1 enfant	NON REGLE
LEPRETRE	-	-	1 adulte -	1 adulte 1 enfant	25 €
LEVESQUE	1	1	2 adultes -	2 adultes 1 enfant	25 €
MIGNON	-	-	- -	- -	25 €
NSABIMANA	-	-	? ?	? 1 enfant	NON REGLE
TOTAL	12	11	35 adultes 1 enfant	29 adultes 22 enfants	450 €

La réunion se termine sur les vœux pour les fêtes de Noël, imminentes.